Introduction par M. Besançon

Mesdames, Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec responsabilité et engagement que nous vous présentons, aujourd'hui, ce rapport moral et d'activité.

Dans un contexte où les repères évoluent, où les équilibres économiques et sociaux sont fragilisés, il nous paraît essentiel de prendre le temps de porter un regard lucide sur l'année écoulée, mais aussi de réaffirmer le sens de notre action collective.

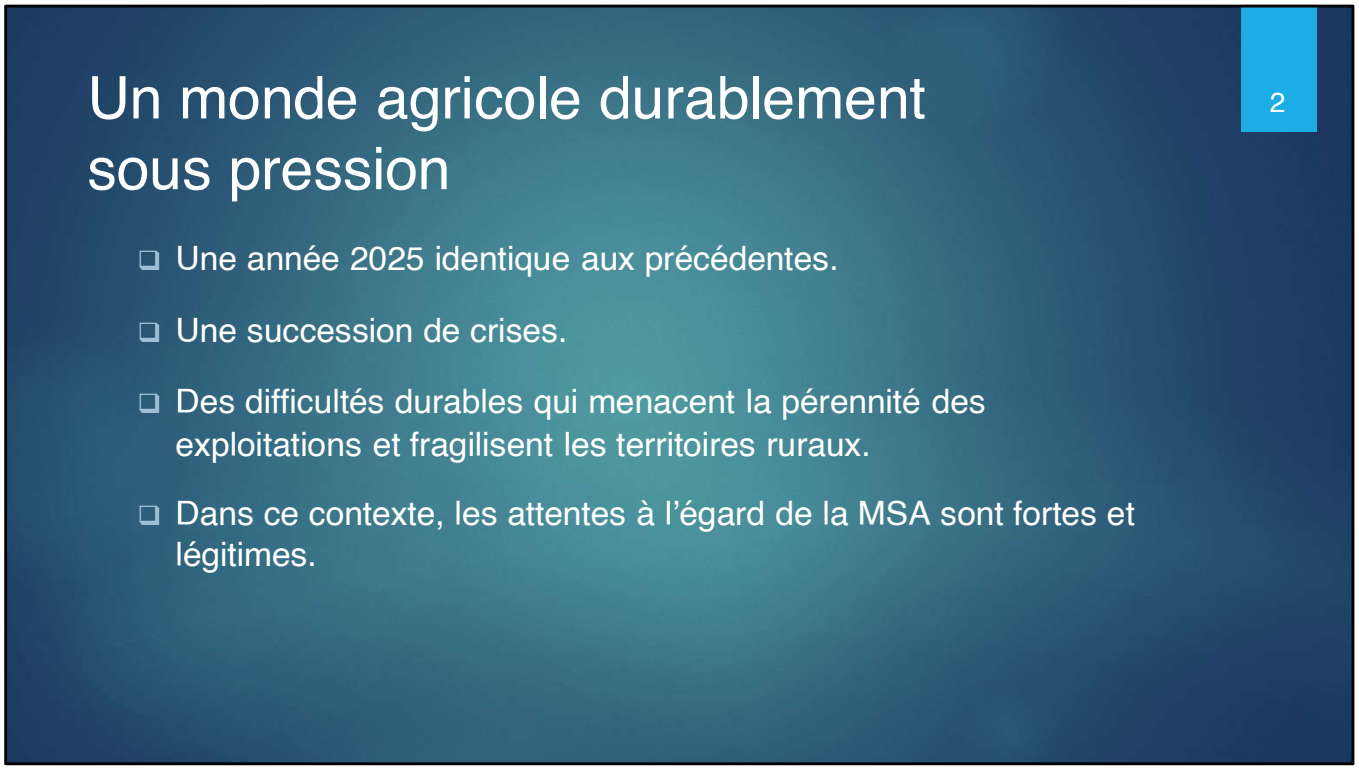

Un monde agricole durablement sous pression (M. Besançon)

Force est de constater que l'année 2025 ne marque pas la différence, elle s'inscrit dans la continuité des difficultés que connaît le monde agricole depuis plusieurs années.

Les crises se succèdent et se cumulent :

- Elles sont d'origine climatiques, sanitaires, économiques, géopolitiques…
- À cela, s'ajoute beaucoup d'incertitude, avec des marchés erratiques.
- Sans oublier les pressions croissantes qui pèsent sur les exploitations…

Ces difficultés ne sont plus ponctuelles. Elles s'inscrivent désormais dans la durée.

Elles fragilisent les frêles équilibres économiques des exploitations, interrogent l'attractivité des métiers agricoles et nourrissent de fortes inquiétudes quant à l'avenir de nos territoires ruraux qui sont pourtant de véritables atouts et une chance pour notre pays.

Dans ce contexte, les attentes à l'égard de la MSA sont fortes. Elles sont légitimes. Elles sont protéiformes…

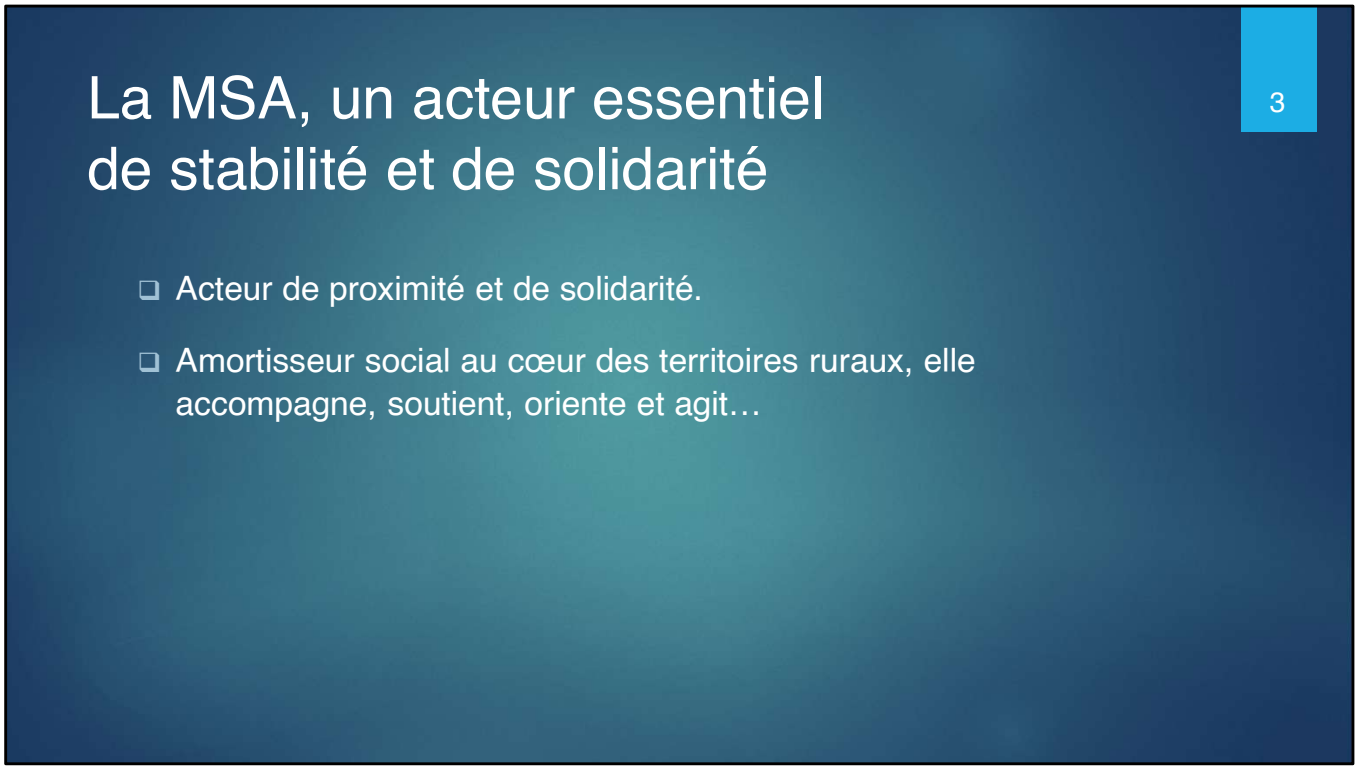

La MSA : un acteur essentiel de stabilité et de solidarité (F. Vaillant)

Face à ces défis, la MSA Bourgogne a pleinement assumé son rôle.

Elle constitue, pour ses adhérents, un repère, un point d'appui.

Elle est cet acteur de proximité, capable d'intervenir à la fois sur les dimensions sociales, l'accès aux droits, la prévention et l'accompagnement des situations les plus fragiles.

Elle a poursuivi les avancées de la protection sociale agricole, en conjuguant modernisation des outils et maintien d'une relation humaine indispensable.

Elle accompagne, soutient, oriente et agit, au plus prés des besoins, dans un environnement où les situations individuelles se complexifient.

Avec la participation de ses élus locaux elle travaille au repérage des agriculteurs en difficulté, les accompagne dans des actions de formation, voire de préparation à la reconversion.

Plus que jamais, la MSA agit comme un amortisseur social au cœur des territoires ruraux parce qu'elle absorbe les chocs financiers, humains, territoriaux, tout en maintenant le lien social et la dignité des personnes.

Là où le marché ou les solidarités traditionnelles peuvent faillir, elle garantit une continuité, une présence humaine essentielle.

Quelques actions qui illustrent la volonté du Conseil d'administration…

La Communication (F. Vaillant - politique de com du CA)

La MSA Bourgogne ne se contente pas d'informer ses adhérents, elle déploie une véritable politique de communication de proximité, structurée, utilisant des outils classiques et numériques.

La communication est un relais essentiel entre la MSA et ses ressortissants mis en œuvre par une multiplicité de canaux :

- Notre site internet, les espaces personnels, les services en lignes et l'appli Ma MSA et moi.
- Une présence sur les réseaux sociaux.
- Un dossier de presse publié régulièrement dans la presse agricole.
- Des communiqués de presse transmis à la presse quotidienne régionale.
- Des newsletters destinées aux particuliers (MSA & vous), aux employeurs (MSA actu pros), aux délégués (Nous, délégués MSA) et aux élus de la République (La MSA engagée dans la vie locale).
- Et au quotidien, la Communication gère et alimente un site intranet surnommé « La Chouette », qui regroupe toutes les informations utiles pour les salariés de la MSA Bourgogne.

Les campagnes d'information (M. Besançon)

Tout au long de l'année, la MSA Bourgogne s'inscrit dans une démarche proactive. Elle adresse à ses adhérents des mails et sms d'information, des rappels, des recommandations ou encore des contacts téléphoniques sont initiés…

Une manière de garder le contact en continu avec la volonté du Conseil d'administration de porter une politique d'« Aller vers » dans le but d'anticiper, de prévenir une potentielle dégradation de situation notamment dans le cas des crises agricoles, durant la campagne DRP… par ex ! Ne pas attendre que les difficultés s'installent !

Si la dématérialisation constitue un axe essentiel et nécessaire de notre fonctionnement, elle ne remet en aucun cas en cause notre politique d'accueil de proximité, une proximité largement plébiscitée lors de la grande concertation de décembre 2025 autour de la Simplification, une proximité indispensable au maintien d'un lien direct et humain avec nos adhérents.

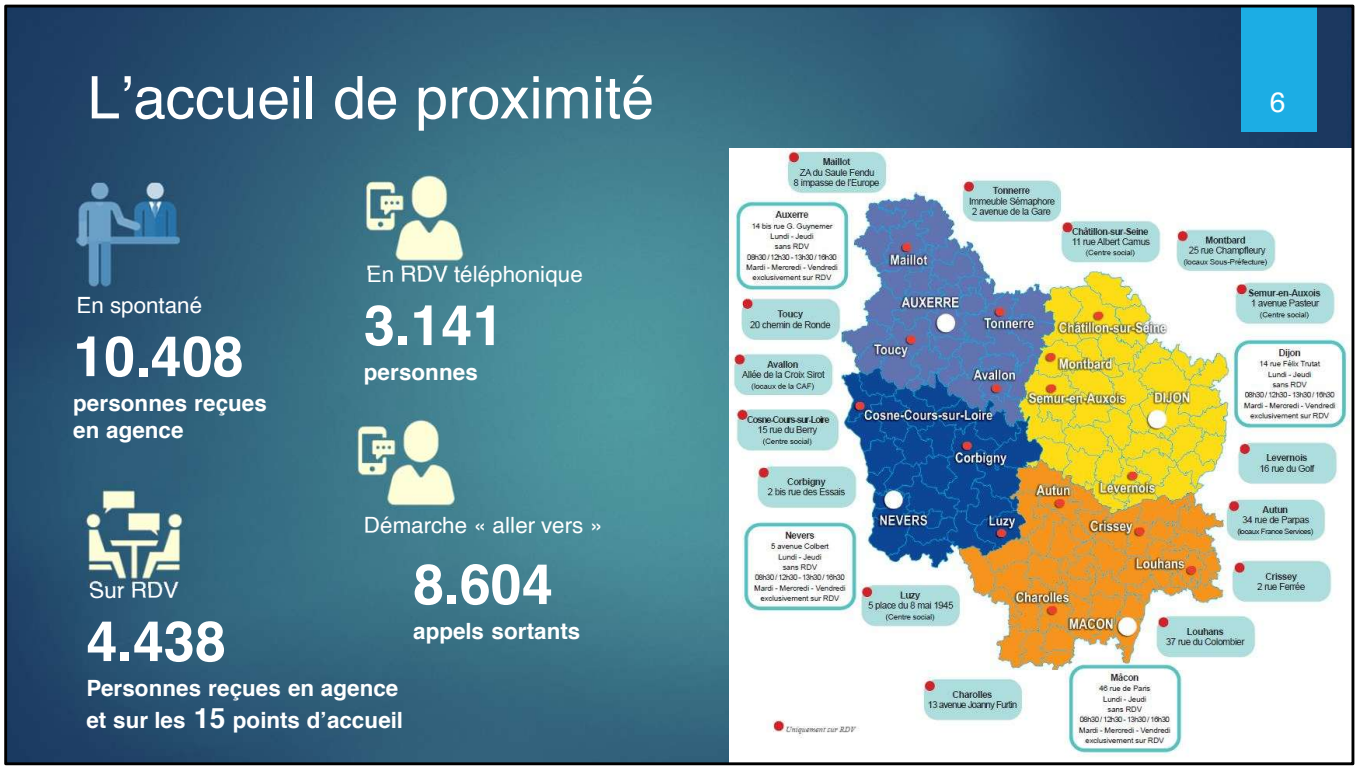

L'accueil de proximité (A. Rutkowski)

La démarche « Aller vers » qui consiste à contacter les ressortissants pour faire le point sur leur situation, sans attendre qu'ils nous contactent, se développe avec 8.604 appels sortants (contre 6.839 en 2024). Cela entraîne nécessairement une baisse de fréquentation de nos agences ou points d'accueil, que ce soit en spontané ou sur RDV, mais également en RDV téléphonique, mais démontre l'utilité de cette démarche qui anticipe le besoin.

Par ailleurs, le fonctionnement de l'accueil physique, mis en place en 2023, à savoir : 2 jours en spontané et 3 jours sur RDV, semble répondre à l'objectif poursuivi d'amélioration de la qualité de service, puisque la MSA Bourgogne se classe dans le top 3 des 35 caisses de MSA avec un taux de 94% de satisfaction par rapport à la qualité de réponse apportée et 89% de satisfaction globale de nos adhérents.

Le conseil de proximité

- **1.969** missions de conseil et autres RDV sur demande des services de la caisse
- **77** interventions collectives (partenaires, établissements scolaires…)
- **919** RDV Parcours Attentionné Nouveaux Installés (PANI)
- **1.049** contacts dossiers adhérents via les France services

Le conseil de proximité (A. Rutkowski)

Si l'on constate une stabilité dans le nombre d'accompagnements réalisés par nos conseillers en protection sociale en France services (1.049 contre 1.029 en 2024) et une diminution des interventions collectives (77 contre 95 en 2024), le nombre de missions de conseil et autres RDV sur demande des services de la caisse a augmenté de 14% passant de 1.730 en 2024 à 1.969 en 2025.

Néanmoins, l'augmentation la plus conséquente se constate sur le nombre de RDV PANI qui a augmenté de 208% passant de 298 en 2024 à 919 en 2025. Le PANI ou Parcours attention nouveaux installés entre pleinement dans la démarche « Aller vers » qui vise à accompagner au plus tôt l'exploitant agricole qui démarre son activité, en anticipant ses besoins, en le conseillant dans ses démarches qu'elles soient professionnelles ou à titre personnel (recours aux droits)…

Les France services portées par la MSA Bourgogne (A. Rutkowski)

Le nombre d'usagers reçus dans nos 4 France services est en augmentation constante [+29 % (13.362 en 2024)], tout comme le nombre d'accompagnements dans les démarches administratives [+ 22% (25.953 en 2024)], démontrant une fois encore, l'utilité de ces structures sur nos territoires.

Après Charolles et Saint-Jean-de-Losne en 2024, les France services de Tournus et Montbard ont fait l'objet d'un audit certifiant leur labellisation.

En résumé…

	2024	2025	Évolution
Appels répondus	153.278	155.710	+ 1,6 %
Accueils MSA en spontané	11.038	10.408	- 5,7 %
Rendez-vous	9.845	18.409	+ 87 %
Accueils France Services	13.362	17.276	+ 29 %
Mails	56.332	57.143	+ 1,4 %
TOTAL	243.855	258.946	+ 6,2 %

Soit près de **2,4** contacts par adhérent en 2025

En résumé… (A. Rutkowski)

En 2025, ce sont près de 259.000 contacts gérés par notre service Proximité (Accueil / Centre de Contact / Conseil), soit près de 2,4 contacts par adhérent.

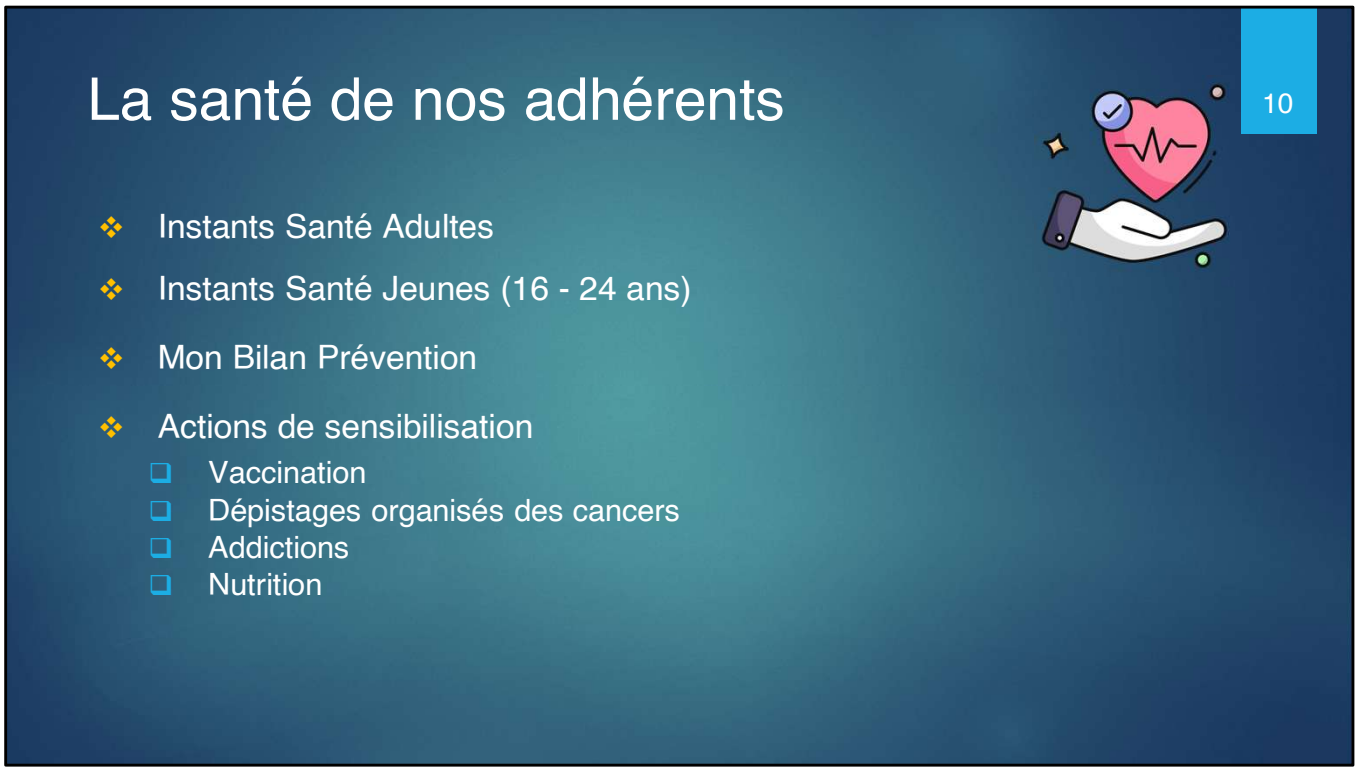

La santé de nos adhérents (A. Rutkowski)

Le service Gestion du Risque / Médecine Préventive axe l'essentiel de son activité sur la prévention santé auprès des adhérents de tous âges.

Les Instants Santé sont des bilans de santé personnalisés et gratuits, réalisés par des professionnels de santé. En 2025, dans le cadre de la « Grande cause nationale : parlons Santé Mentale », une attention particulière a été portée aux jeunes de 16 à 24 ans par le biais d'un dispositif dédié apportant soutien, les aidant à devenir acteur de leur santé et de leur bien-être mental. Une action de prévention qui perdure en 2026.

Après une 1ère phase dédiée aux personnes âgées de 60 à 65 ans, le dispositif Mon bilan prévention, mis en place en 2024, s'est déployé sur l'ensemble du territoire, à destination de tous. Ce dispositif permet de faire le point sur ses habitudes de vie avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme) pour bénéficier de conseils personnalisés vers l'appropriation de comportements plus favorables à la santé.

Ainsi, **38 séances Instants Santé et Mon bilan prévention** ont été réalisées sur l'ensemble du territoire, avec 313 inscrits dans le cadre des Instants Santé et 536 inscrits pour Mon bilan prévention.

En parallèle, le service Gestion du Risque / Médecine Préventive organise des actions de sensibilisation via l'envoi de mails, de réunions d'information ou encore de participation à des événements publics sur des thèmes tels que la vaccination, le dépistage organisé des cancers, les addictions, la nutrition.

Enfin, un mot sur la politique « Une seule santé ». Ce concept repose sur un principe central : **on ne peut protéger durablement la santé humaine sans protéger celle des animaux et des écosystèmes**. Les crises récentes, notamment la pandémie de Covid-19, ont montré que **60 % des maladies infectieuses émergentes proviennent des animaux** et que les pressions environnementales (déforestation, pollution, changement climatique, commerce d'animaux, urbanisation) favorisent l'apparition de nouvelles maladies. Il s'agit là d'un sujet hautement important pour l'agriculture.

La santé sécurité au travail (A. Rutkowski)

Le service Santé sécurité au travail gère une population de **98.530 salariés**, dont 52.798 travailleurs occasionnels/saisonniers et 45.732 salariés permanents, et de **17.481 chefs d'exploitation et aides familiaux**.

Le service Santé sécurité au travail a réalisé près de **5.800** examens en médecine du travail, un nombre à la baisse par rapport à 2024 (6.033 examens).

Le nombre global d'AT/MP a baissé en 2025, passant de 2.004 en 2024 à **1.623**, soit 381 AT/MP en moins. Une tendance à la baisse qui se confirme (en 2023, nous étions à 3.085 AT/MP) et montre l'utilité des actions de prévention mises en place par le service SST dans les exploitations et entreprises agricoles.

Le service Santé sécurité au travail a obtenu sa **certification de niveau 1** en 2025 qui confirme l'usage des bonnes pratiques pour mener à bien ses missions de prévention.

Enfin, les Conseillers en prévention des risques professionnels ont réalisé **1.123 visites en milieu de travail** auprès des salariés et exploitants, un nombre en légère augmentation par rapport à 2024 (1.028).

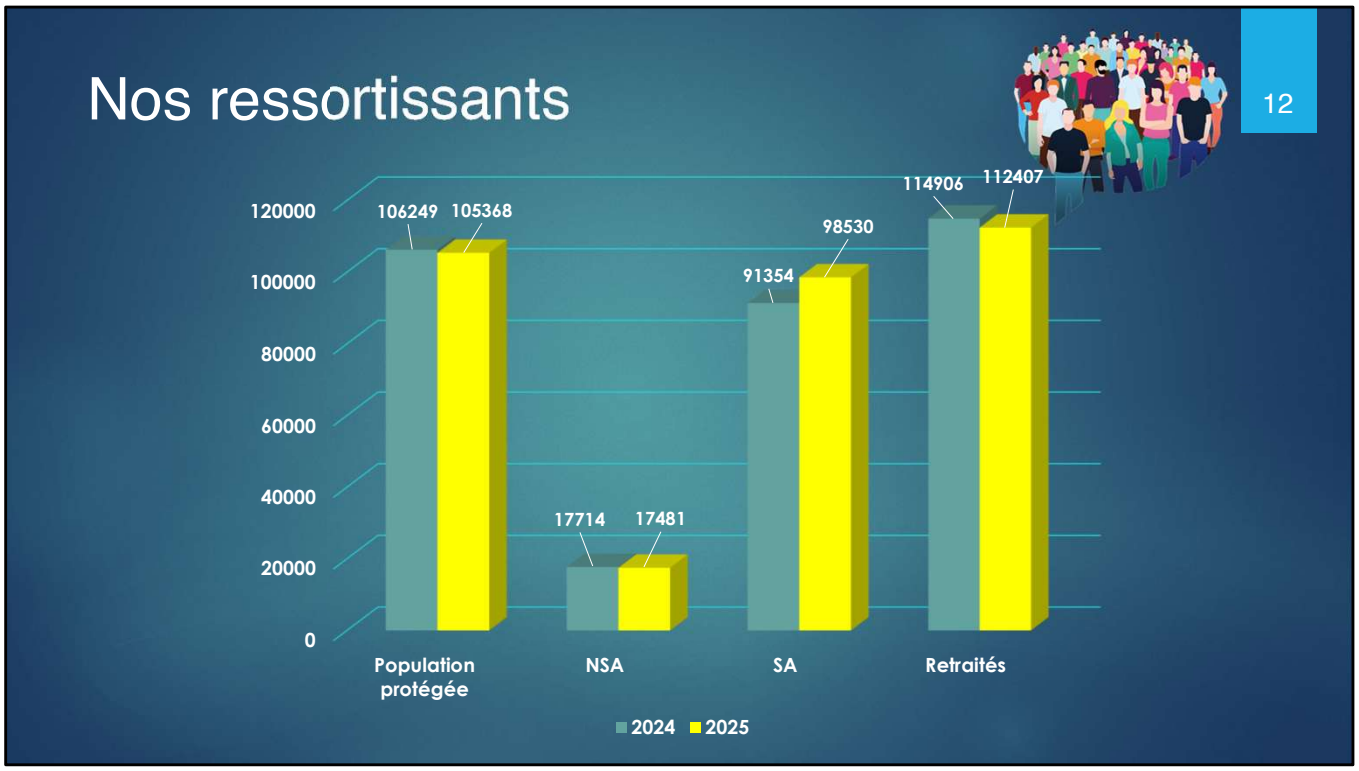

Nos ressortissants (A. Rutkowski)

En Bourgogne, une fluctuation quasi identique aux années précédentes concernant la population.

On connaît une relative stabilité pour le nombre de ressortissants agricoles couverts en maladie : **105.368 en 2025 contre 106.249 en 2024**. La même stabilité concerne le nombre de non salariés agricoles qui passe de **17.714 en 2024 à 17.481 en 2025**.

Le nombre de salariés connait une hausse significative passant de **91.354 en 2024 à 98.530 en 2025**, due en grande partie, à la recrudescence d'emploi saisonnier au moment des vendanges.

Quant au nombre de retraités, il baisse encore pour atteindre **112.407 contre 114.906 en 2024**.

Les cotisations et contributions gérées

13

	2024	2025	Évolution
Cotisations Salariés	211.609.825 €	225.095.022 €	+ 6,37 %
Cotisations Non Salariés	126.672.420 €	108.925.137 €	- 14,01 %
Contributions	214.492.940 €	210.050.698 €	- 2,07 %
Total cotisations et contributions légales	**552.775.185 €**	**544.070.857 €**	**- 1,57 %**
Cotisations conventionnelles	130.052.202 €	137.692.007 €	+ 5,87 %

Les cotisations et contributions gérées (A. Rutkowski)

En 2025, le montant des cotisations et contributions gérées a connu une diminution de **8.704.328 €**.

Les prestations versées

14

	2024	2025	Évolution
Santé	368.826.741 €	389.798.146 €	+ 5,69 %
Famille	79.200.463 €	78.888.544 €	- 0,39 %
Retraite	592.428.985 €	603.432.273 €	+ 1,86 %
Accident du travail	22.456.286 €	23.072.458 €	+ 2,74 %
Total prestations légales	**1.062.912.474 €**	**1.095.191.421 €**	**+ 3,04 %**
Prestations d'assurance complémentaire	12.786.400 €	10.835.722 €	- 15,26 %

Les prestations versées (A. Rutkowski)

En parallèle, le montant des prestations versées a connu une augmentation de **32.278.947 €**.

Le service à nos ressortissants (M. Besançon)

La MSA est parfois perçue comme un simple collecteur de cotisations. Pourtant, notre mission va bien au-delà. Nous assurons également le versement de prestations importantes à nos assurés, et le ratio que nous enregistrons le démontre clairement : pour 1 euro cotisé, ce sont 2 euros de prestations qui sont redistribués. Cette réalité illustre pleinement la portée de notre action et la valeur sociale de notre modèle.

Le développement social des territoires ruraux (F. Vaillant)

La MSA Bourgogne développe sur les territoires les plus ruraux,

une stratégie d'ancrage social ayant pour objectif d'amortir

des handicaps locaux constatés dans des domaines très variés, tels que l'isolement, le non recours, la précarité, la désertification médicale, le manque de structures, par exemple: les crèches, exemples malheureusement multipliables.

Elle développe une action sociale ciblée mais aussi universaliste, ouverte à des publics plus larges, selon les territoires, combinant un rôle d'amortisseur social, une démarche pro-active et une véritable ingénierie au service de la cohésion rurale.

En 2025, ce sont **7 M€** qui ont été investis dans les aides apportées par

l'Action sanitaire et sociale de la MSA Bourgogne pour accompagner les

adhérents, financer des actions collectives ou encore des structures, soutenir les adhérents fragilisés par les crises agricoles.

L'Action sanitaire et sociale (M. Besançon / F. Vaillant)

En 2025, la MSA Bourgogne, par le biais de son Action sanitaire et sociale a accompagné de nombreux projets en direction des publics cibles :

Familles, des jeunes et des territoires

Près de **1,4 million d'euros** ont été investis pour soutenir des projets locaux, des centres sociaux, des collectivités et des initiatives solidaires, dont environ **4.000 paniers alimentaires** pour des publics agricoles précaires. Deux expérimentations sont également lancées avec les CAF pour développer de nouveaux modèles de solidarité alimentaire en circuits courts.

Actifs agricoles fragiles

En parallèle, un accompagnement renforcé a été apporté aux **actifs agricoles fragiles**, avec **9 500 interventions sociales**, plus de **2 000 situations suivies**, des actions collectives et un important travail de prévention du mal-être, incluant **300 actions de répit**, la formation de **200 sentinelles**, et des actions de sensibilisation auprès des professionnels agricoles.

Seniors

Enfin, pour les **seniors**, plus de **1,2 million d'euros** ont été consacrés au maintien à domicile, complétés par les ateliers du Bien Vieillir avec le groupement KALIVI (Caisses de retraite BFC et AGIRC ARCCO) et des actions de prévention de la perte d'autonomie et l'accompagnement de projets dans les MARPA.

La MSA auprès des entreprises (A. Rutkowski)

L'accompagnement de la MSA auprès des entreprises agricoles, c'est également plus d'**1,4 M€ de prises en charge de cotisations pour 1.339 bénéficiaires**, leur permettant d'avoir une couverture sociale et plus d'**1,1 M€ de remises d'indus pour 4.159 demandes**.

Par ailleurs, nous continuerons l'accompagnement des Grands Comptes dans leurs démarches et déclarations sociales, par le biais de rencontres ou autres webinaires.

Notre offre de services sur les territoires (A. Rutkowski)

- **MSA Services BFC :** c'est une filiale de la MSA dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Ses activités : l'ingénierie sociale pour accompagner les porteurs de projets (diagnostics, études de faisabilité…), la formation professionnelle, l'animation d'ateliers collectifs (seniors, personnes en situation de handicap…), la coordination régionale du relayage des aidants. Une équipe de 6 personnes qui, en 2025, a accompagné 18 projets en ingénierie, dispensé 119 formations et mené 28 actions d'animation auprès des publics fragiles.

- **ASEPT BFC :** depuis 2007, cette association participe à la mise en œuvre des politiques publiques de promotion de la santé et de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire. Une équipe de 16 personnes qui, en 2025, a mené plus de 30 projets d'échelle nationale, régionale ou locale et plus de 2.000 interventions en région BFC à visée d'éducation à la santé.

- **Présence Verte Confluence :** créée il y a près de 40 ans par la MSA, le groupe Présence Verte est aujourd'hui leader en France dans le domaine de la téléassistance aux particuliers et aux professionnels avec 150.000 abonnés. Présence Verte Confluence couvre les 4 départements Bourguignons, mais également 4 départements d'Ile-de-France (Essonne, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) avec 3.915 abonnés fin 2025.

La MSA Bourgogne en 2025, c'est… (A. Rutkowski)

Comme vous le voyez, au cœur de ces défis, notre caisse a poursuivi une activité dense, multiple, exigeante. Elle a accompagné les assurés, soutenu les exploitants, renforcé ses services, et démontré une nouvelle fois la solidité de son modèle.

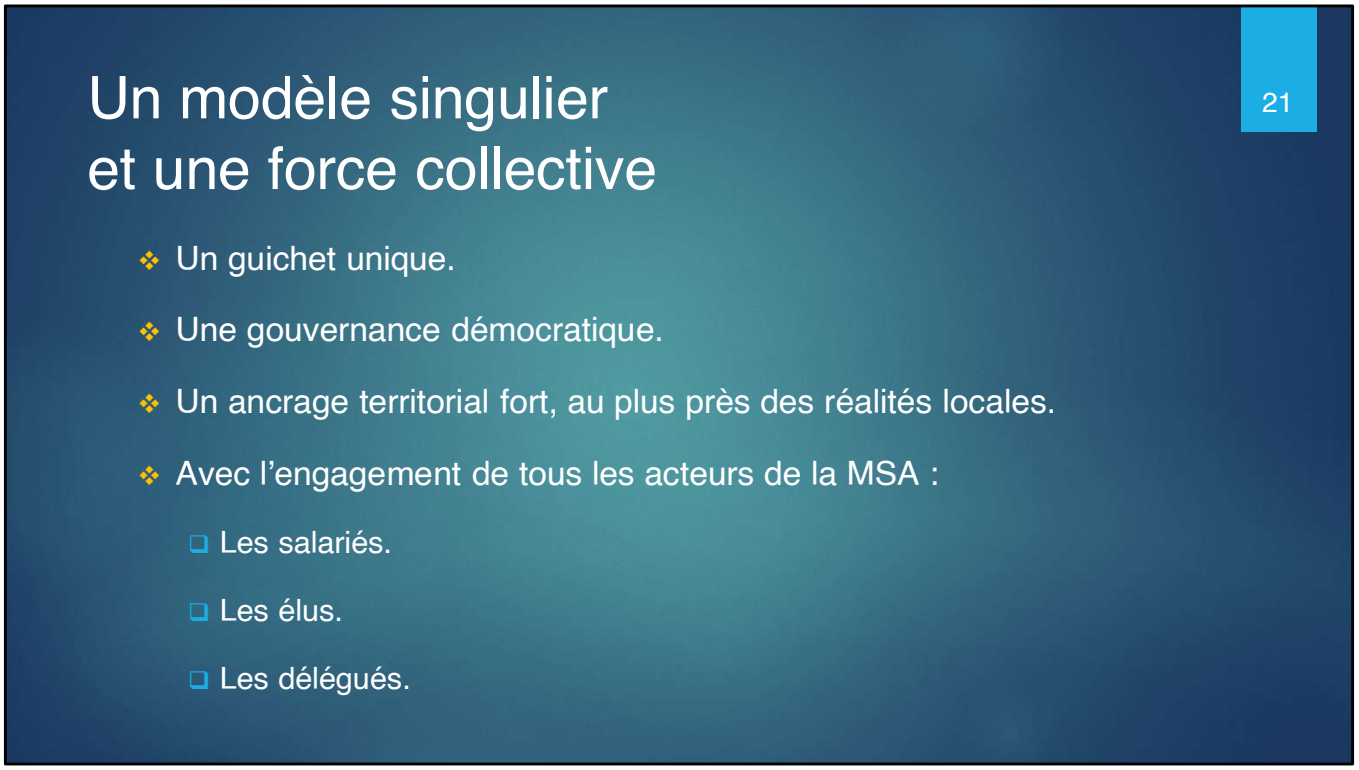

Un modèle singulier et une force collective (M. Besançon)

En effet, la force de la MSA repose sur un modèle original, qui fait sa spécificité :

- Un guichet unique, qui simplifie les démarches et offre une approche globale des situations.
- Une gouvernance démocratique, qui associe les élus à la vie de l'institution.
- Un ancrage territorial fort, qui permet d'être au plus près des réalités locales.

Cette organisation permet d'apporter des réponses adaptées, réactives et humaines. Elle constitue un atout majeur, qu'il convient de préserver et de valoriser.

Je rappelle qu'en plus d'être un organisme de protection sociale, la MSA est une OPA - Organisation Professionnelle Agricole !

Et ce modèle ne peut fonctionner que grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs de la MSA :

- Les salariés, qui assurent au quotidien la qualité du service rendu.
- Les élus, qui portent les orientations de l'institution.
- Les délégués, présents sur les territoires, à l'écoute des adhérents et relais essentiels de leurs besoins.

Le renouvellement du réseau des délégués en 2025 a confirmé la vitalité de cette organisation démocratique et territoriale.

C'est cette mobilisation collective qui permet à la MSA de rester proche, utile et réactive.

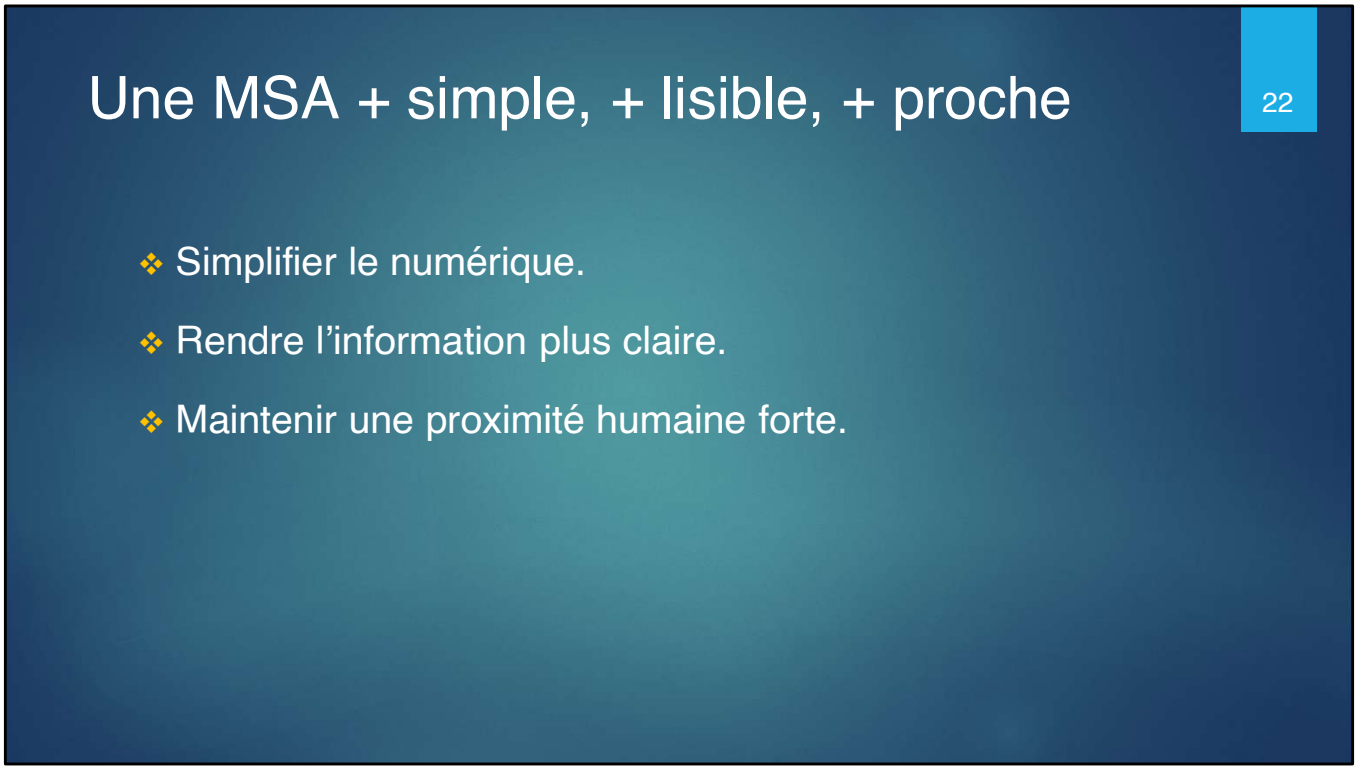

Une MSA + simple, + lisible, + proche (M. Besançon)

À l'issue de la grande concertation nationale en fin d'année dernière, qui a mobilisé près de 55 000 participants, la MSA a engagé un plan de simplification autour de 20 mesures concrètes, structurées autour de trois priorités.

Ces évolutions visent à faciliter les démarches et améliorer l'accès aux droits :

1. Simplifier le numérique
Un site internet repensé, des démarches en ligne facilitées et des services plus accessibles, notamment sur mobile.

2. Rendre l'information plus claire
Des courriers simplifiés, des délais de traitement mieux identifiés et une information plus lisible pour les assurés.

3. Maintenir une proximité humaine forte
Un accompagnement renforcé sur le terrain, en lien avec les partenaires locaux et les relais de proximité.

Objectif : simplifier les démarches sans renoncer à la relation humaine, faciliter les démarches quotidiennes de nos adhérents.

En savoir plus : https://faisons-plus-simple.msa.fr/

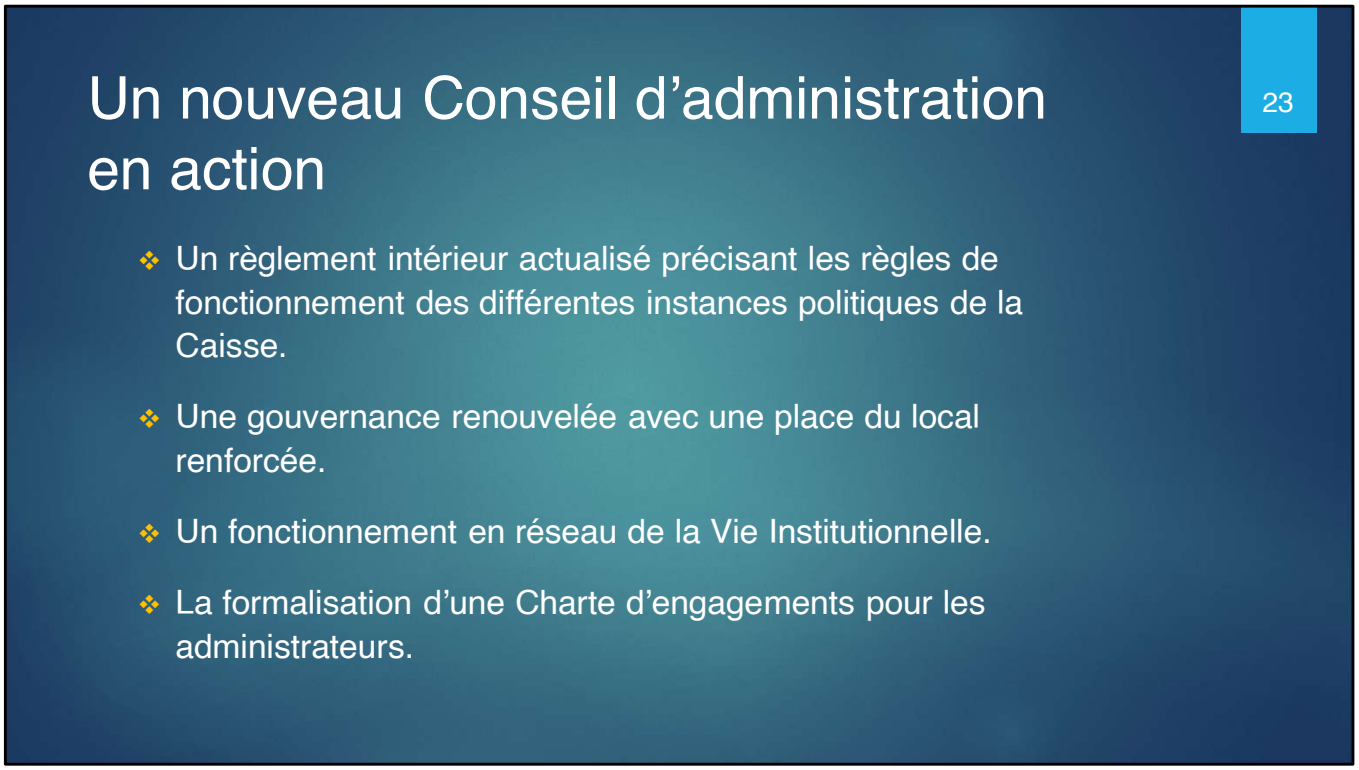

Un nouveau Conseil d'administration en action (M. Besançon)

Le Conseil d'administration, élu et installé le 19 juin dernier, s'est impliqué dans ses missions sans tarder :

➔ **Un règlement intérieur actualisé** qui précise les règles de fonctionnement des différentes instances politiques de la Caisse. [soumis au vote de l'assemblée générale]

➔ **Une gouvernance renouvelée avec une place du local renforcée :**

- réunions pilotées par le président du Comité départemental tous les trimestres pour informer et recueillir les retours terrain,
- un comité départemental présidé par le président de CD.

➔ **Un fonctionnement en réseau de la vie institutionnelle :**

- un référent de la VI parmi les acteurs en charge de la coordination régionale,
- le référent s'appuie sur les présidents de CD pour l'animation départementale lors de rendez-vous réguliers,
- le bureau et le Conseil d'administration valident les décisions de la VI.

➔ **La formalisation de la Charte d'engagements des administrateurs**, que nous évoquerons plus en détails, en fin de séance.

Je laisse maintenant la parole à Hélène Dapvril, présidente du CD 89, mais également administratrice centrale afin qu'elle nous présente ses missions.

Hélène Dapvril, administratrice CCMSA et présidente du Comité Départemental MSAB de l'Yonne

- Représentations à la CCMSA
  - Conseil d'administration (CA)
  - Comité de Protection Sociale des Non Salariés (CPSNS)
  - Comité d'Action Sanitaire et Sociale (CASS)
    - Appel à projets Jeunes
  - Commission de l'Action Mutualiste (CAM)
    - Groupe de travail « Élections 2030 »
  - Groupes de travail
    - Femmes dans l'agriculture
    - Comité d'orientation du BIMSA (Bulletin d'information de la MSA)

Parole donnée à Hélène Dapvril

Hélène Dapvril, administratrice CCMSA et présidente du Comité Départemental MSAB de l'Yonne

25

- Représentations dans des structures extérieures
  - En tant qu'élue CCMSA
    - Commission Nationale de Prévention (CNP) des AT / MP des NSA : Titulaire
    - Commission Nationale de Prévention (CNP) des AT / MP des SA : Suppléante
    - Conseil Supérieur des Prestations Sociales Agricoles (CSPSA) : Suppléante
    - Commission Sociale et Fiscale (CSF) à la FNSEA : Titulaire
  - En tant qu'élue CNMCCA (Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles)
    - VIVEA (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant)
    - APECITA (Association Pour l'Emploi des Cadres, Ingénieurs et Techniciens de l'Agriculture, Agroalimentaire et Environnement)
    - Fédération Nationale des Services de Remplacement
    - Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA)

Parole donnée à Hélène Dapvril

Proposition de reprise de parole par M. Besançon :

« Merci Hélène pour ton intervention qui permet à tous d'avoir un aperçu de l'ampleur de tes missions d'élue centrale en plus de celles qui t'incombent en tant que Présidente du Comité Département de l'Yonne. Je voudrais maintenant aborder la Convention d'objectifs et de gestion »

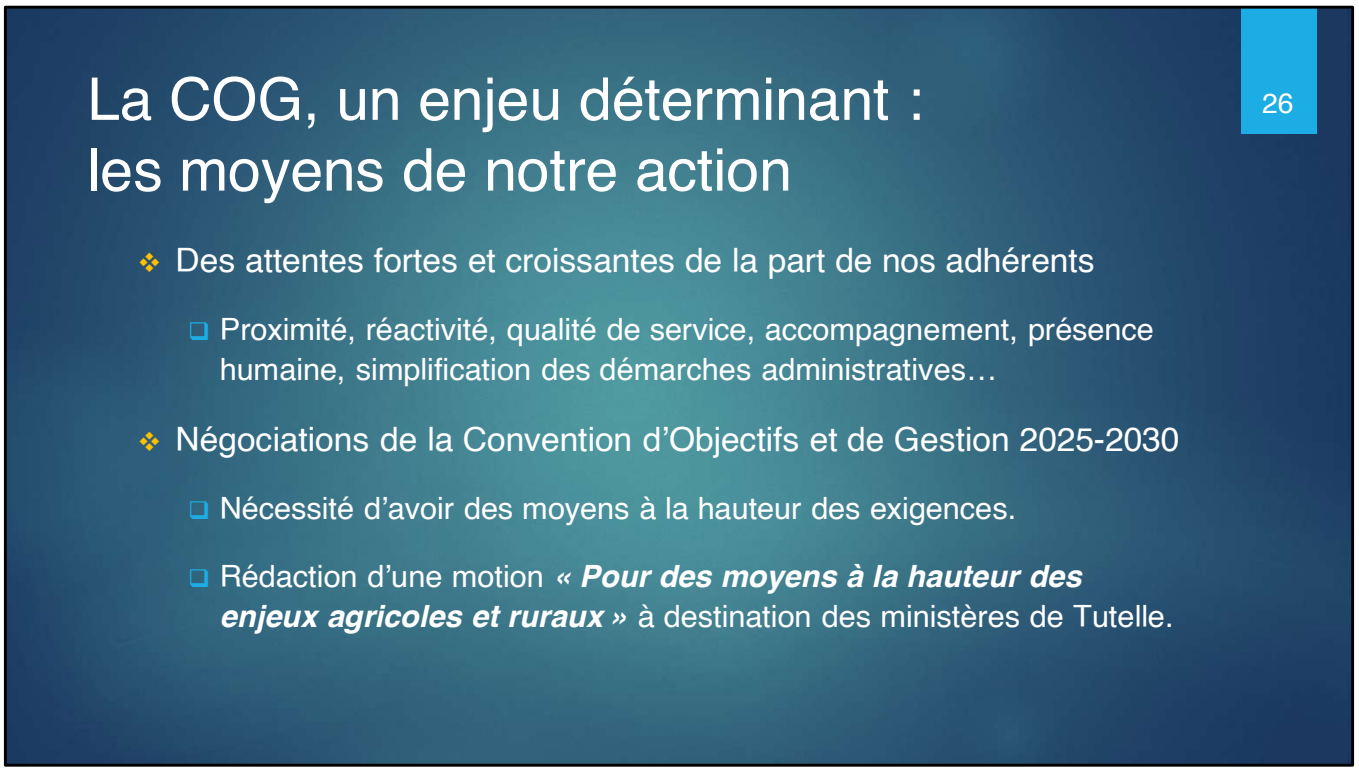

La COG, un enjeu déterminant : les moyens de notre action (M. Besançon)

Il nous faut être lucides !

Les attentes envers la MSA ne cessent de croître :

- plus de proximité,
- plus de réactivité,
- plus de qualité de service,
- plus d'accompagnement,
- plus de présence humaine pour surmonter les crises agricoles,
- plus de simplification par la réduction de la charge administrative.

Ces attentes traduisent l'importance du rôle que joue la MSA dans les territoires. Mais ces attentes ne peuvent être dissociées de la question des moyens.

La négociation de la future Convention d'Objectifs et de Gestion constitue, à ce titre, un enjeu majeur pour notre institution.

Alors que l’Agriculture a été reconnue d’intérêt général majeur en 2025 en tant que garante de la souveraineté alimentaire de la Nation, il n’est pas concevable ni sérieux d’envisager que notre régime de protection sociale agricole ne soit pas en capacité, faute de moyens, d’accompagner les évolutions et les transformations attendues avec tous ses acteurs.

Bien au contraire et en toute cohérence, c’est sa confortation qui s’impose !

En tant que Présidente de la MSA Bourgogne, je ne puis me résoudre à imaginer qu’un scénario funeste soit le seul dessein réservé à la MSA.

S’il en est besoin, je réaffirme que ce scénario n’est en aucun cas le nôtre, et que nous ne validerons pas sa déclinaison.

Nous le disons clairement : on ne peut pas demander toujours plus à la MSA en la privant des moyens nécessaires pour agir.

Défendre les moyens de la MSA, c’est défendre un modèle de protection sociale adapté aux réalités du monde agricole et des territoires ruraux.

Aussi, le Conseil d’administration a donc rédigé une motion « Pour des moyens à la hauteur des enjeux agricoles et ruraux » que nous proposons d’adresser aux ministères de tutelle et que nous soumettons à votre vote, si vous en êtes d’accord. [procéder au vote à main levée]

Conclusion par M. Besançon

La MSA Bourgogne est une institution solide, mais, dans un environnement en perpétuelle mutation, elle doit continuer d'évoluer. Elle doit poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité de service, simplifier les démarches, renforcer l'accompagnement des publics les plus fragiles, anticiper les situations difficiles en amplifiant ses démarches d'« aller vers » pour accompagner les publics les plus fragiles et lutter contre le non-recours aux droits.

La MSA doit évoluer, se réinventer pour accompagner les mutations du monde agricole, tout en restant fidèle à l'essentiel :

- sa proximité,
- sa solidarité,
- sa responsabilité,
- et son humanité.

Sa robustesse repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la font vivre au quotidien.

Grâce à l’engagement de ses salariés, à l’implication de ses élus et à la mobilisation des ses délégués, la MSA continuera à accompagner, soutenir et agir au service du monde agricole et rural.

Et c’est en puisant dans la force du Collectif que nous poursuivrons notre mission avec exigence, responsabilité et détermination.

Nous vous remercions de votre attention.